# ACCORD DE CONFIDENTIALITE

# ET DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

**SUR LE PROJET ET LE STAGE MASTER MIAGE2 MBDS**

L’Etudiant s’engage expressément, par sa signature du présent accord joint au contrat d’inscription, à respecter les clauses ci-après :

**Obligation de confidentialité :**

Sauf accord de l’UNSA ou de l’Entreprise d’accueil, l’Etudiant s'engage à ne pas divulguer, ni commercialiser les informations dont il prend connaissance au cours de son cursus, faute de quoi son inscription ne sera pas acceptée.

L’Etudiant considérera comme strictement confidentiels tous les documents, informations et données dont il pourra avoir connaissance lors de sa présence dans les locaux hébergeant le master ou dans les locaux de l’Entreprise d’accueil et s'interdit pendant la durée comme après la fin de son contrat d’inscription, d'en faire état à quelque titre que ce soit, directement ou indirectement.

L’Etudiant s'engage par conséquent à conserver confidentiels les documents, informations et données remis sur support papier ou magnétique par l’UNSA ou l’Entreprise d’accueil, de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques, commerciaux, publicitaires, juridiques...).

**Clause de Propriété Intellectuelle :**

L’Etudiant reconnaît expressément que l’Entreprise d’accueil sera propriétaire de tous les éléments, y compris mais de façon non limitative, des rapports, programmes, logiciels, documents d’élaboration et de documentation réalisés par l’Etudiant(e) dans le cadre du ou des projets effectués, ce au fur et à mesure de leur réalisation.

L’Etudiant renonce à publier, reproduire, traduire, adapter ou mettre sur le marché les éléments dont il aura cédé les droits à l’Entreprise d’accueil, sauf dans le cadre et la durée de la formation pour les ayant-droits.

Fait à

Le

**Nom, prénom :**

**L'Etudiant(e)**

**(**Veuillez faire précéder votre signature de la date et de la mention manuscrite "Lu et Approuvé, Bon pour accord")